



***Vade-mecum* des normes rédactionnelles pour la réalisation d'un mémoire de Master**

UFR Culture & Communication

(Version avril 2021, conçue par
Fabien Granjon, Aurélie Tavernier et Christophe Magis,
révisée par Maxime Cervulle)

The logo for centi, featuring the word "centi" in a bold, black, lowercase sans-serif font. A small red circle is positioned above the letter 'i'.

Centre d'études
sur les médias, les technologies
et l'internationalisation

Le mémoire est un exercice particulièrement important dans votre formation de Master. Il permet une appropriation de la démarche scientifique à travers une expérience de première main. L'objectif est d'une part, que vous compreniez et maîtrisiez pleinement les conditions de production des savoirs et, d'autre part, que vous renforciez vos capacités d'analyse et de réflexivité. Le travail exigeant requis par la conception et rédaction d'un mémoire permet enfin de se spécialiser dans la compréhension d'un domaine d'activités, dans la conceptualisation de ses enjeux et dans la connaissance de l'état des savoirs qui le concernent.

En Master 1, le mémoire est principalement consacré à la problématisation d'un objet de recherche. Elle passe par l'exploration de la littérature scientifique relative à cet objet, qui doit permettre de rompre avec le sens commun et d'appréhender cet objet selon un angle de vue nouveau, fourni par un cadre théorique. En Master 2, tout en reprenant et complétant l'exposé de ces deux premières étapes que sont l'état de l'art et la problématisation, le mémoire présente également, dans le détail, les analyses que vous avez produites à partir des matériaux d'enquête empiriques que vous aurez récoltés. En M1 comme en M2, la restitution écrite que constitue le mémoire doit répondre à un ensemble de règles à la fois « théoriques » et formelles, que ce vademecum a pour objectif de présenter.

1. De quelques remarques sur les objectifs d'un mémoire de Master

1.1. Les objectifs du mémoire de Master

Le mémoire de Master consiste en un travail de recherche approfondi, appuyé sur une méthode de travail rigoureuse. Ce travail doit pleinement s'inscrire dans la démarche des sciences sociales. Il doit ainsi rompre avec les visions spontanées du monde social, celles des enquêtés-es, mais également avec celles de la chercheuse ou du chercheur. Il vise également à problématiser un sujet, à le traduire en objet de recherche, notamment par la confrontation d'un modèle d'analyse théorique à une enquête empirique. La démarche est donc théorique et empirique, elle s'appuie sur une médiation théorique et des enquêtes permettant de recueillir des données « de terrain ». Cette règle disqualifie donc à la fois toutes les visions du monde social qui n'appuient leur réflexion sur aucune recherche empirique ou, au contraire, celles qui s'appuient sur une description plate de données factuelles, un enregistrement positiviste de la réalité sociale.

Le mémoire porte donc sur un sujet de recherche qui, de préférence, sera positionné dans les thématiques scientifiques et/ou professionnelles qui se trouvent au cœur des enseignements des Parcours de Master. Il se présente concrètement sous la forme d'un document respectant des normes rédactionnelles et typographiques très précises qui seront exposées *infra* dans le présent document.

En rapport avec le sujet et les orientations fournies par l'enseignant-e dirigeant la recherche, le mémoire devra comporter :

- un *état de l'art* (revue de la littérature) portant sur la littérature scientifique du domaine. L'écriture scientifique est par nature *intertextuelle*. Le texte scientifique est

nécessairement référencé et ce référencement doit s'appuyer sur des ressources internes au champ des sciences sociales, montrant ainsi ses liens multiformes avec d'autres travaux. En d'autres termes, il s'agit de montrer son inscription dans un domaine scientifique et de tenir compte de l'héritage de ce domaine. D'un texte en sciences sociales, il est donc attendu qu'il sache de lui-même se situer au sein de la littérature existante ;

- la présentation du *modèle d'analyse*, c'est-à-dire de la théorie mobilisée : a) les notions et concepts clairement identifiés, ainsi que les liens qu'ils entretiennent entre eux ; b) l'opérationnalisation de ces concepts en dimensions et indicateurs ; c) la traduction de la question de départ en question de recherche ; d) l'élaboration d'hypothèses de recherche considérées comme des réponses provisoires à ladite question de recherche ;

- l'élaboration et la justification d'un *dispositif d'enquête* devant mobiliser un ou plusieurs appareils de preuve (qualitatifs et/ou quantitatifs). Celui-ci devra être mis en place très concrètement sur un terrain modeste (ne pas perdre de vue l'impératif de faisabilité), permettant ainsi d'éprouver les hypothèses de recherche. La restitution écrite doit donc ménager un accès clair aux données empiriques recueillies. Aussi, ces dernières ne doivent pas remplir une fonction purement *illustrative* et il est préférable de renoncer à l'idée de développer d'abord un propos général puis de présenter ensuite les données empiriques illustrant ce propos.

En accord avec votre directeur/trice, le mémoire de M1 peut donc être, soit considéré comme une recherche modeste, mais conduite d'un bout à l'autre (*i.e.* comprenant l'ensemble des éléments décrits *supra*), soit comme une étape préparatoire (propédeutique) à un travail de recherche plus conséquent, lequel sera approfondi et réalisé sur les deux années de Master. En ce dernier cas, le M1 est dédié à la phase de rupture avec le sens commun par l'exploration de la littérature scientifique du domaine. Cet état de l'art doit déboucher sur la problématique et les hypothèses, ainsi que sur la présentation d'un protocole méthodologique devant permettre de générer les données empiriques nécessaires à son traitement. Le M2 est quant à lui orienté vers la mise en œuvre du dispositif d'enquête (constatation), l'analyse des données recueillies, ainsi que la confirmation ou l'infirmité des hypothèses de recherche explorées.

En outre, en fonction de leur choix de poursuite d'études et/ou d'orientation professionnelle, les étudiant-es peuvent ainsi conférer à leur mémoire une vocation professionnalisante. Dans ce cas, le sujet du mémoire gagnera à être adossé à la réalisation du stage, qui pourra constituer le terrain d'enquête. Dans tous les cas, que le mémoire soit à finalité « scientifique » ou « professionnelle », il doit être problématisé et répondre aux exigences susmentionnées. Le va-et-vient entre empirie et théorie concerne aussi bien l'activité de production de connaissance à destination du monde scientifique, que la recherche appliquée à destination du monde professionnel.

1.2. L'évaluation du mémoire

Le mémoire doit démontrer que l'étudiant-e est capable de travailler d'une façon scientifique, rigoureuse et autonome ; qu'il a connaissance des principaux travaux publiés sur le sujet de sa recherche ; qu'il est en capacité de se situer par rapport à eux, de problématiser un fait social (de communication) et de construire un dispositif d'enquête. L'évaluation tient donc compte du respect de la démarche de recherche. Aussi, le document que vous allez remettre doit rendre compte très clairement de la démarche d'élaboration scientifique qui a conduit à la production des résultats. Si dans un dossier, un mémoire, un article, un ouvrage ou une thèse, il s'agit d'abord de mettre en avant un produit fini, conçu et présenté pour être évalué à partir des éléments originaux qu'il aura éventuellement su faire émerger, il faut cependant éviter d'en faire une *boîte noire* à partir de laquelle on ne pourrait qu'entrevoir la façon dont il a été conçu. Dans un souci de transparence, il est donc nécessaire de faire apparaître les conditions d'émergence du bénéfice scientifique apporté. Comme le souligne Bourdieu, *l'opus operatum*, ne doit pas cacher le *modus operandi*. Il faut donc bien présenter la démarche suivie, la question de recherche, les hypothèses, le cadre théorique, le modèle d'analyse, les appareils de preuve et expliquer les choix qui ont été effectués.

Il faut également rappeler que l'écriture en sciences sociales mobilise un langage non naturel, qui ne va pas de soi, qu'il faut expliciter. Les concepts mobilisés doivent être expliqués, tout comme les relations qu'ils entretiennent entre eux, ainsi que la manière dont ils font système. C'est pourquoi, bien que l'idée de bricolage soit souvent répandue, notamment sur une base interdisciplinaire comme en SIC, il faut reconnaître qu'utiliser des concepts issus d'un trop grand nombre de cadres théoriques différents fait rapidement courir le risque de l'incohérence. Emprunter des éléments isolés sans assumer la cohérence des cadres de production qui prévalent à leur utilisation initiale se fait toujours au risque de la confusion. Il existe des incompatibilités partielles, mais également plus profondes entre les concepts, parfois moins du fait de ce dont ils rendent compte, que du fait qu'ils participent de systèmes explicatifs antagonistes.

L'évaluation du mémoire dépend donc de ce respect du sens des théories et des concepts. Elle dépend également du respect d'une écriture axiologiquement neutre à l'intérieur du cadre objectivé qui est à l'origine des analyses produites. Rappelons que la neutralité axiologique ne consiste pas en l'interdiction pure et simple de tout jugement de valeur au seul profit des jugements de fait, ni même au renoncement de la chercheuse ou du chercheur à toute perspective politique et morale sur le monde social qu'il tend à décrire, expliquer et éventuellement évaluer ; mais dans tous les cas, s'ils sont revendiqués, les appuis normatifs de la recherche doivent être rendus les plus explicites possibles.

L'évaluation du mémoire se fonde également sur la qualité du document écrit, tant au niveau du contenu (pertinence de la démarche, capacité à mobiliser et utiliser des connaissances pour configurer un objet de recherche, réflexivité méthodologique) qu'au niveau de la forme (structure et clarté du mémoire, qualité rédactionnelle, respect des normes de l'écriture scientifique). Il faut donc choisir un mode d'expression clair qui ne prête pas à confusion au niveau du sens et fait

l'économie du jargon inutile et de l'emphase obscurcissante. Certes, la justesse et la précision de l'analyse nécessitent de recourir à un vocabulaire spécifique, conceptuel, théorisé, mais celui-ci doit être explicite et appropriable pour la lectrice ou le lecteur. Par ailleurs, au niveau de l'écriture, il ne faut pas séparer le « théorique » de l'« empirique », par exemple en écrivant une partie purement théorique, suivie d'une autre partie où les concepts décrits et discutés préalablement ont disparu au profit de descriptions essentiellement factuelles.

L'évaluation du mémoire écrit est suivie d'une soutenance orale en M2, éventuellement sous forme d'entretien pédagogique avec le directeur/la directrice du mémoire : dans tous les cas, **cette soutenance ne peut avoir lieu sans l'aval préalable de votre directrice ou directeur de mémoire**. En M2, celle-ci s'effectue devant un jury composé de l'enseignant-e ayant encadré la recherche, et d'un-e autre enseignant-e de l'équipe pédagogique du Master (la présence d'un second membre de jury n'est pas obligatoire en M1). Au cours de la soutenance, l'étudiant-e revient oralement pendant une quinzaine de minutes sur la problématique de sa recherche, son cadre d'analyse, et ses résultats empiriques ; il-elle conclut sa présentation sur les points forts auxquels son travail lui a permis d'aboutir, et sur les points qui n'ont pu être pris en compte et pourront constituer un prolongement à la recherche réalisée. Chaque membre du jury prend à son tour la parole (10 à 15 minutes chacun-e), pour donner son appréciation du travail écrit et de la présentation orale de l'étudiant-e, lui poser des questions, et discuter avec l'étudiant-e de la pertinence de la recherche effectuée (par exemple pour conseiller l'étudiant-e quant au développement de sa recherche de Master 1 en vue de son inscription en Master 2). La soutenance se conclut par la délibération du jury, qui informe l'étudiant-e de la note octroyée pour son travail. Les critères retenus pour l'évaluation du travail entrepris (mémoire + soutenance) sont les suivants :

☞ Critères de présentation

- qualité rédactionnelle (orthographe, syntaxe, clarté du propos, respect des normes académiques) ;
- cohérence et pertinence de la structure générale du mémoire (chapitres, titres, sommaire) ;
- respect des normes de citation des ouvrages et sources consultés ;
- qualité de la bibliographie ;
- pertinence des illustrations, de la présentation du matériau empirique, et des annexes.

☞ Critères de contenu

- pertinence de la revue de la littérature (quantité et surtout qualité des ouvrages) ;
- lien pertinent entre la revue de la littérature et l'orientation de la recherche ;
- appropriation des paradigmes, théories et notions mobilisés ;
- construction et mise en œuvre d'un appareil de preuve idoine ;
- qualité et pertinence de l'articulation entre les hypothèses et les données analysées ;

- interprétation des résultats en relation avec les hypothèses et avec le cadre théorique mobilisé ;
- identification des limites de la recherche, et discussion de ses apports.

☞ **Critères de capacité critique et réflexive**

- pertinence théorique ;
- qualité d'analyse et d'interprétation des résultats ;
- rigueur dans la démarche et la méthodologie ;
- originalité de la recherche ;
- capacité à identifier les apports et les limites de la démarche.

2. Guide de rédaction du mémoire

Un certain nombre de règles formelles sont à respecter. Ce guide présente les normes qu'il convient d'appliquer, afin d'adopter une écriture académique et d'inscrire votre démarche dans une perspective de recherche scientifique.

2.1. Normes générales de présentation du document imprimé

- ☞ Volume (hors couverture, table des matières, index, bibliographie & annexes)
 - entre 40 pages et 60 pages en M1
 - entre 60 et 100 pages en M2
- ☞ Texte justifié (c'est-à-dire prenant systématiquement toute la largeur de la page et aligné à gauche comme à droite)
- ☞ Marges (hautes, basses et latérales) : 2,5 cm
- ☞ Police : Times New Roman, 12
- ☞ Interligne : 1,5
- ☞ Impression : recto/verso sur papier blanc au format A4
- ☞ Reliure : spirale ou bande thermo-reliure

2.2. Organisation du document

Le mémoire se compose comme suit (chacun de ces éléments est décrit dans la suite de ce guide) :

- ☞ 1ère de couverture
- ☞ Page de titre
- ☞ Page de remerciements
- ☞ Table des matières paginée

- ☞ Introduction
- ☞ X chapitres, comprenant différentes « sections » (sous-parties)
- ☞ Conclusion
- ☞ Index des tableaux, graphiques et illustrations
- ☞ Bibliographie
- ☞ Annexes
- ☞ 4ème de couverture.

Une page vierge doit en outre être insérée entre la page de titre et la page de remerciements ; entre les remerciements et la table des matières ; et, si nécessaire, entre la table des matières et l'introduction ; entre les différents chapitres ; ainsi qu'entre le dernier chapitre et la conclusion, afin d'avoir toujours chaque début de partie sur une page impaire.

Le document doit être paginé conformément à la table des matières. La numérotation commence à partir de la page de titre.

2.2.1. La couverture

La couverture fait apparaître les indications suivantes :

- ☞ Nom, prénom, n° d'étudiant-e
- ☞ Intitulé de la Mention de Master (Culture et communication ; Industries culturelles ; Information et communication) et du Parcours (Médias, cultures et sociétés ; Médias internationaux ; Médias et rapports sociaux de classe, race, genre ; Industries culturelles et créatives ; Industrie de la musique ; Communication pour l'audiovisuel ; Plateformes numériques, création et innovation ; Communication numérique et conduite de projets)
- ☞ Nom (éventuellement logo) de l'Université Paris 8 et de l'UFR Culture et Communication
- ☞ Titre du mémoire
- ☞ Nom du directeur/de la directrice de mémoire, suivi de la mention idoine : « Maître de conférences » ou « Professeur des Universités »
- ☞ Année universitaire.

La couverture doit être de format rigide (papier au grammage plus épais), éventuellement de couleur (sans obérer la lisibilité du document). Elle peut également comprendre une illustration (dans la limite du respect des droits d'auteur). Le titre du mémoire peut être précisé par un sous-titre, libellé le cas échéant dans une casse inférieure.

2.2.2. La page de titre

Elle reprend l'ensemble, et à l'identique, les éléments de la première de couverture, mais sur une feuille blanche traditionnelle.

2.2.3. Les remerciements

Il est de coutume de « remercier » les personnes qui, dans votre entourage professionnel, et/ou personnel, et/ou familial, vous ont apporté leur concours et leur soutien dans votre travail de recherche. À ce titre, le directeur ou la directrice de mémoire, mais aussi les personnes que vous avez rencontrées ou sollicitées pour votre enquête de terrain, peuvent notamment être cités. Les remerciements sont présentés sur une page autonome, ce qui ne signifie pas que vos remerciements doivent nécessairement remplir toute la page ; quelques lignes peuvent amplement suffire. En la matière, il n'existe toutefois pas de règle stricte : évitez simplement de tomber dans l'hagiographie... N'hésitez pas à vous inspirer d'un mémoire déjà soutenu si cette étape vous paraît obscure ou délicate.

2.2.4. La table des matières

La table des matières doit être paginée. Hormis la couverture et les pages vierges, elle doit indiquer tous les éléments qui composent votre mémoire (*cf. supra*), ainsi que les titres des différents chapitres, les titres des différentes sous-parties (Sections, Sous-sections) composant chaque chapitre, et faire correspondre à chacun de ces niveaux une numérotation (1. ; 1.1. ; 1.1.1., etc.), ainsi que les numéros de page correspondants à leur localisation dans votre mémoire. Outre les titres de partie, il est préférable de ne pas dépasser trois niveaux de titre et que l'identification de ces derniers fasse uniquement appel à une mention numérique et non alphanumérique (les 1.1.a. et autres I.1.A. sont à bannir).

Pour construire une table des matières

Utilisez (dans les logiciels Word, NeoOffice) la fonction « Insertion » : « Index et Tables ». Cette fonction vous permet d'adopter des niveaux de titres, de numéroter automatiquement chacun des niveaux, et d'indiquer les numéros des pages où se trouve chacun des éléments dans votre mémoire.

Vous devez adopter des **niveaux de titres**, distinguant les éléments suivants :

-Niveau 1 : Introduction, Chapitres, Conclusion, Index, Bibliographie, Annexes :

Police 16, gras, lettres minuscules ;

-Niveau 2 : Sections (1.) à l'intérieur d'un chapitre :

Police 12, gras ; lettres minuscules

-Niveau 3 : Sous-sections (1.1.) à l'intérieur d'une section :

Police 12, gras, italiques, lettres minuscules

-Niveau 3 : Sous-sections II (1.1.1.) à l'intérieur d'une sous-section :

Police 12, italiques, lettres minuscules

Prêtez une attention particulière à la rédaction des titres des chapitres, sections et sous-sections : essayez, dans la mesure du possible, de rendre ces titres les plus informatifs possible, de manière à ce qu'ils renseignent sur le contenu problématique de chacune des parties et sous-parties, et que la progression de votre raisonnement scientifique soit ainsi perceptible dès la lecture de cette table.

2.2.5. L'introduction

Cette partie est cruciale. L'introduction vise en effet à poser le cadre général de la recherche, et à montrer la cohérence du développement qu'elle introduit. Par conséquent, si l'introduction est formellement présentée au tout début de mémoire, sa rédaction, en pratique, se réalise plutôt vers la fin de la recherche, une fois que vous en aurez une vue d'ensemble.

L'objectif de l'introduction est de présenter la problématique générale de la recherche : contexte, actualité du sujet, questions générales et spécifiques, pertinence théorique, appareillage méthodologique et empirique. L'introduction doit donc être relativement conséquente : consacrez-y pas moins de deux pages (vous pouvez aller jusqu'à 6 pages), qui comprendront : a) une présentation de la question de recherche, laquelle sera située dans un arrière-plan ou un contexte social, et/ou historique, et/ou politique, et/ou culturel, donnant à cette question une acuité particulière ; b) votre cadre théorique : il ne s'agit pas ici de développer les arguments, mais de préciser succinctement le contexte théorique dans lequel s'inscrit la démarche ; c) une courte présentation de vos principales hypothèses de recherche ; d) quelques précisions quant aux aspects de la méthodologie et du terrain empirique sur lequel seront éprouvées ces hypothèses ; enfin e) l'exposition du plan général du mémoire.

Les points 2.2.6. à 2.2.8. présentent une structuration que vous pouvez adopter pour organiser et rédiger vos différents chapitres, soit dans le cas d'un mémoire de M1 proposant une recherche fondée sur des données empiriques, soit dans le cas d'un mémoire de M2. Toutefois, chaque recherche est par définition unique, et l'organisation du mémoire dépend donc de votre propre démarche. La structuration suggérée ci-après peut donc faire l'objet de modifications et d'adaptations, en fonction des indications que vous prodiguera votre directrice ou directeur de mémoire.

2.2.6. Chapitre 1 : revue de la littérature et cadre théorique

La « revue de littérature », également appelée « état de l'art », consiste à positionner votre objet de recherche dans le champ des théories et des connaissances que les recherches en sciences sociales ont établies, sur votre sujet. L'objectif est de spécifier et de justifier la manière dont vous allez interroger votre objet de recherche. En d'autres termes, c'est à partir de cette revue de la littérature que vous allez poser votre problématique, c'est-à-dire choisir le cadre théorique (*i.e.* un système conceptuel) à partir duquel vous allez poser une question de recherche, des hypothèses et opérationnaliser les concepts retenus. Une problématique est donc d'abord un choix théorique qui nécessite d'opérer une sélection parmi les travaux et théories susceptibles d'être mobilisés ou

ayant déjà été mobilisés pour traiter la question qui vous occupe ou une question qui lui serait proche.

Avant la rédaction, au cours de votre travail, votre directrice ou directeur de mémoire vous aura évidemment guidé dans l'élaboration de cette phase, en vous indiquant les principales références bibliographiques et théoriques appropriées et utiles à votre questionnement. Au moment de la rédaction, vous devez donc montrer que vous vous êtes approprié-e la « revue de littérature » et que vous êtes capable d'en dégager un cadre cohérent d'une part, et utile à votre propre investigation d'autre part.

La présentation du cadre théorique que vous allez mobiliser pour la recherche peut être considérée comme la partie la plus importante de l'état de l'art, puisque c'est cette partie de votre mémoire qui fera comprendre à la lectrice ou au lecteur la manière dont vous souhaitez « mettre en énigme » le fait social qui vous intéresse. Vous devez donc précisément présenter et définir les concepts mobilisés, ainsi que les liens qu'ils entretiennent entre eux, traduire votre « question de départ » en « question de recherche » depuis la médiation théorique retenue et présenter enfin vos hypothèses (réponses provisoires à votre question de recherche). Une brève argumentation exposant en quoi votre recherche contribue à la compréhension du phénomène que vous étudiez en particulier devra clôturer ce chapitre.

Quelques conseils pour rédiger ce chapitre

- Structurez ce chapitre selon le modèle « de type entonnoir », en allant du général au particulier. Ainsi, commencez par présenter les travaux effectués sur votre sujet, en pointer les différents cadres théoriques, leurs avantages, leurs limites, avant de présenter LE cadre théorique que vous avez retenu, ses concepts et, enfin, de faire le lien avec votre objet de recherche
- Relisez avec attention les notes que vous avez prises sur les ouvrages que vous avez lus au début de votre recherche, de manière à maîtriser les théories et les notions que vous reprenez, et à pouvoir vous les approprier, c'est-à-dire à en faire usage de manière pertinente. *In fine*, il ne s'agit pas en effet de réciter la théorie, mais de l'utiliser pour configurer votre objet, en identifiant les enjeux théoriques qui le concernent, et les connaissances qui ont déjà été produites sur le sujet.
- Établissez clairement le lien que vous faites entre les éléments théoriques issus de la littérature et vos propres hypothèses. À cette fin, ne séparez pas la présentation du cadre conceptuel et la présentation de vos hypothèses de recherche. En pratique, cela peut se traduire par l'organisation du chapitre en plusieurs sections et sous-sections successives, chaque section traitant d'un aspect théorique et conceptuel particulier, dont vous déduirez éventuellement une ou plusieurs hypothèse(s) particulière(s).
- Citez l'ensemble des références que vous mobilisez, en respectant les normes indiquées dans le document « *Vade-mecum* des normes des citations, sources et références bibliographiques »
- Vous devez faire montre de votre capacité à opérer des choix théoriques et conceptuels

pertinents et cohérents avec votre objet de recherche. Ainsi, votre recherche consistera à proposer, modestement, d'observer et d'expliquer un phénomène particulier, qui selon toute vraisemblance ne sera qu'une « variation » des phénomènes traités par les auteurs dont vous mobilisez les savoirs et les approches.

2.2.7. Chapitre 2 : méthodologie

Ce chapitre vise à justifier le protocole d'enquête, c'est-à-dire à expliquer le choix du terrain et des méthodes employées (techniques d'enquête) pour effectuer la récolte des données empiriques nécessaires à la mise à l'épreuve des faits des hypothèses, en montrant que ce choix répond à la problématique présentée dans le chapitre précédent. Il s'agit donc de présenter clairement comment le matériau empirique a été constitué, et pourquoi.

Ainsi, l'objectif du chapitre 2 est non seulement de décrire la démarche empirique, mais aussi de témoigner de votre capacité à faire preuve de réflexivité dans le choix de votre démarche. Autrement dit, il s'agit d'objectiver les choix que vous avez faits, et les instruments que vous avez utilisés.

Ce chapitre doit donc décrire la stratégie de recherche utilisée, et justifier l'approche choisie pour répondre aux questions de la recherche et vérifier les hypothèses. Il ne s'agit pas de décrire dans les moindres détails les techniques de collecte de données et les résultats obtenus, mais plutôt de développer une argumentation claire et convaincante, qui justifie la pertinence des stratégies mises en œuvre et des instruments de recherche utilisés : comment avez-vous construit votre grille d'analyse – indicateurs quantitatifs, qualitatifs ? Comment avez-vous concrètement mis en œuvre ces indicateurs sur le terrain ? Comment avez-vous pris contact avec vos enquêtés ? Comment avez-vous administré le questionnaire ?, etc. Quel que soit le type de recherche entreprise, il importe en effet de justifier le recours aux approches choisies, en identifiant les critères ayant présidé au choix de l'approche retenue, au détriment d'autres (par exemple pourquoi avoir conduit des entretiens plutôt que d'avoir effectué des observations ? Pourquoi avoir fait le choix de combiner un entretien et une observation ? Pourquoi avoir fait le choix d'étudier telle catégorie de population plutôt qu'une autre ? Pourquoi avoir choisi de retenir tel indicateur comme pertinent – le lieu d'habitation par exemple ? Pourquoi avoir choisi tel journal plutôt que tel autre, et telle période précise, pour votre corpus ?, etc.). Grâce à cette démarche réflexive, vous objectiveriez votre démarche, en présentant les choix opérés comme ayant été effectués en toute connaissance des avantages et inconvénients de chaque technique d'enquête. Le chapitre peut ainsi comprendre une présentation des limites de la méthode employée et des obstacles que vous auriez pu rencontrer dans sa mise en œuvre : quelles contraintes avez-vous rencontrées sur le terrain, et comment en avez-vous tenu compte ? Quels biais avez-vous identifiés dans les questions que vous vouliez poser, et comment les avez-vous corrigés ?

☞ **Quelques conseils pour rédiger ce chapitre**

Présentez clairement vos choix en matière de collecte des données – soit, selon les cas :

- dans le cas du questionnaire, justification de cet outil et de la sélection de l'échantillon ;
- dans le cas d'un entretien, justification de cet outil et du choix des enquêté-es ;
- dans le cas d'une observation, justification de cet outil et du choix des situations observées ;
- dans le cas d'une analyse du corpus, justification du matériau et du bornage du corpus.

Présentez clairement la manière dont vous avez élaboré vos grilles et instruments d'analyse :

- dans le cas du questionnaire, méthode de codage des questions et description des conditions d'administration du questionnaire ;
- dans le cas d'un entretien de recherche, méthode d'élaboration du guide d'entretien et description des conditions de réalisation de l'entretien ;
- dans le cas d'une observation, méthode d'élaboration de la grille d'observation et description des conditions de réalisation de l'observation ;
- dans le cas d'une analyse de corpus, méthode du codage et description des techniques utilisées pour soumettre le corpus à ce codage.

Ce chapitre consiste donc à opérer un retour réflexif sur votre enquête exploratoire. L'ensemble du matériau empirique sera présenté par la suite, dans les annexes.

2.2.8. Chapitre 3 (4/5) : résultats et interprétation desdits résultats

En matière d'analyse du matériau empirique et de présentation des résultats, il n'y a pas de règle unique. Tout dépend en effet de la nature de la recherche, et de la méthodologie adoptée. Ce point devra donc être plus précisément envisagé en fonction des conseils que vous apportera votre directrice ou directeur de mémoire. Toutefois, quelle que soit la manière dont les données et l'analyse sont présentées, les résultats doivent être interprétés eu égard à votre problématique, c'est-à-dire à votre cadre d'analyse et aux hypothèses de recherche que vous avez posées. Par conséquent, les résultats et les interprétations qui en découlent doivent être présentés simultanément.

Le volume de cette partie dépend de la singularité de votre recherche, des résultats que vous aurez su produire et peut donc parfois nécessiter davantage qu'un seul chapitre (3 au maximum). Le plan général de votre mémoire doit, dans tous les cas, recevoir l'aval de votre directrice ou directeur de mémoire. Sa structure dépend des explications dégagées, lesquelles devront s'appuyer sur des matériaux empiriques précis (extraits d'entretiens, citations extraites du corpus, statistiques, etc.) qui pourront être accompagnés d'illustrations : graphiques, cartes, courbes, tableaux, etc.

☞ Quelques conseils pour rédiger ce chapitre

L'intégralité du matériau empirique devra être présentée en annexes. Aussi, dans ce chapitre, vous devez plutôt en extraire des données parlantes, servant à appuyer la démonstration rédigée dans le développement. Privilégiez donc une logique argumentative : il ne s'agit pas seulement de décrire le matériau recueilli, mais de l'expliquer dans le cadre de votre problématique. Les informations recueillies sont considérées comme des données pertinentes si et seulement si elles peuvent être reliées d'une quelconque manière à cette problématique et vous permettent notamment de confirmer ou d'infirmer vos hypothèses.

Si vous conduisez des analyses quantitatives, vous trouverez sur ce site des éléments de description et de méthode pour choisir et construire différents types de diagramme, ainsi qu'une explication de leurs avantages respectifs : <http://www.statcan.gc.ca/edu/power-pouvoir/ch9/pie-secteurs/5214826-fra.htm#a2>.

2.2.9. Structuration des mémoires de M1 consacrés à l'état de l'art

Comme cela a été souligné, il est tout à fait possible que le mémoire de M1 ne s'appuie pas sur la mise en œuvre d'une démarche empirique de collecte de données. Il est alors entièrement consacré à la formation d'un cadre théorique et à la formulation d'une problématique par l'exploration de la littérature scientifique du domaine. Dans ce cas, la structuration envisagée peut être la suivante :

☞ Chapitre 1 : présentation du sujet

Cette première partie a d'abord vocation à vous permettre d'effectuer un retour réflexif sur vos intérêts de connaissance : pourquoi avez-vous choisi votre sujet ? Que croyez-vous en connaître avant d'avoir effectué votre travail de problématisation ? De quelle manière la place que j'occupe dans l'espace social influence-t-elle ma vision de cette réalité sociale ? Cette partie permet ensuite d'effectuer une mise en contexte socio-historique de votre sujet, montrant notamment que la réalité sociale sur laquelle vous travaillez n'a pas existé de tout temps, mais qu'elle est la conséquence de déterminations sociales et historiques qui l'inscrivent dans un mouvement évolutif que vous saisissez à un moment « t » donné. La mise en contexte socio-historique doit porter sur le sujet lui-même et non sur une réalité qui l'englobe ou qui lui est connexe. Faire l'histoire d'Internet n'a, par exemple, pas grand sens si votre sujet est l'usage de Facebook par les 15-25 ans. En revanche, une mise en perspective socio-historique des instruments outillant les sociabilités juvéniles devient tout de suite plus intéressante.

☞ Chapitre 2 : revue de la littérature et cadre théorique (cf. *supra*)

☞ Chapitre 3 : modèle d'analyse et méthodologie

La présentation du modèle d'analyse que vous allez mobiliser pour la recherche peut être considérée comme le prolongement direct de l'état de l'art, puisque c'est cette partie de votre mémoire qui fera comprendre au lecteur la manière dont vous souhaitez « mettre en énigme » le

fait social qui vous intéresse. Vous devez donc précisément présenter et définir les concepts mobilisés, ainsi que les liens qu'ils entretiennent entre eux ; traduire votre « question de départ » en « question de recherche » depuis la médiation théorique retenue ; et présenter enfin vos hypothèses (réponses provisoires à votre question de recherche). Une présentation du dispositif méthodologique envisagé, dans le cadre de la mise en œuvre d'une enquête empirique en M2, viendra clôturer ce chapitre.

2.2.9. Conclusion

Il s'agit d'une étape très importante, qu'il convient de ne pas négliger. Avec l'introduction, la conclusion permet en effet de conférer à votre démarche et à votre mémoire une cohérence d'ensemble. Il ne s'agit pas tant de résumer la recherche, que d'en dégager les principaux points saillants (théoriques, méthodologiques, empiriques). La conclusion peut également fournir un aperçu des perspectives futures de la recherche, en esquissant, le cas échéant, des pistes pour la poursuite de votre travail en Master 2 ou en thèse de doctorat.

La conclusion a pour objectif de mettre en relief les apports de la recherche pour le domaine scientifique auquel elle contribue et/ou le domaine d'activités dont elle rend compte. Cette synthèse des apports du mémoire passe par : a) un rappel de la problématique et des résultats liés à cette dernière (confirmation ou infirmation des hypothèses) ; b) une argumentation sur les implications de ces résultats en fonction du cadrage théorique ; c) une réflexion sur les limites de la présente recherche, ainsi que sur les perspectives ouvertes pour une future recherche.

2.2.10. Bibliographie

Toutes les références bibliographiques et toutes les sources mobilisées dans le texte du mémoire, sans exception, doivent être mentionnées dans la bibliographie. Aucune autre référence que celles explicitement mobilisées dans le développement ne devra en outre être rajoutée. Pratiquement, votre bibliographie doit répondre à l'ensemble des règles consignées dans le document intitulé « *Vade-mecum* des normes des citations, sources et références bibliographiques ».

2.2.11 Index des illustrations

Cette page liste l'ensemble des données figuratives – tableaux, graphiques, illustrations – qui sont insérées dans votre développement (hors annexes). L'index est ordonné et paginé (indiquez, en face de chaque tableau/graphique/illustration, le numéro de la ou des pages où cet élément figure dans votre mémoire) ; il reprend à l'identique les intitulés et les numéros que vous avez attribués à ces éléments au sein de votre développement. Aucune autre donnée que celles figurant dans le développement ne doit être listée dans cet index, qui ne concerne en outre que les données figuratives (cf. le document « *Vade-mecum* des normes des citations, sources et références bibliographiques »).

2.2.12 Annexes

L'objectif des annexes n'est en aucun cas de grossir le volume du mémoire, en le saturant d'informations piochées en ligne pour l'agrémenter, ni même pour le compléter au sujet d'un thème approchant non traité dans le mémoire. Ne doivent donc être présentés en annexe que les documents, sources et matériaux sur lesquels vous vous êtes explicitement appuyé dans le développement.

Ces annexes doivent obligatoirement comprendre l'ensemble des documents ayant trait à la collecte des données, soit selon les cas : le questionnaire administré, le guide d'entretien ou la grille d'observation, la description exhaustive du corpus et la grille de codage. Elles doivent également intégrer la présentation synthétique de l'ensemble des résultats obtenus, soit selon les cas : par exemple les tableaux statistiques ou les transcriptions intégrales des entretiens.

Nota Bene

Dans le chapitre 3, vous avez opéré une sélection des résultats présentés au sein du développement. Vous avez extrait de votre matériau empirique les données vous permettant d'appuyer vos propres interprétations. En revanche, les annexes doivent présenter l'intégralité du matériau traité (collecte des données) et recueilli (présentation synthétique des résultats obtenus).

Outre ces éléments, les annexes peuvent également présenter, le cas échéant, tout ou partie des articles de presse constituant le corpus de presse analysé, en privilégiant, dans le cas où vous n'en faites figurer qu'une partie, les articles les plus significatifs de votre analyse. Elles peuvent également comporter des données que vous n'avez pas vous-même produites, mais sur lesquelles vous vous appuyez clairement dans votre développement. Ne présentez, même dans ce cas, que ce qui vous semble seulement absolument éclairant.

Dans tous les cas : les annexes sont thématiques, indexées, intitulées, paginées et annoncées dans un sommaire.

3. De quelques normes rédactionnelles et typographiques à respecter

3.1. Gras, italiques, soulignés

En-dehors des titres, l'usage du **gras** est à proscrire, tout comme l'usage du texte souligné. S'agissant de l'*italique*, outre certains titres, doivent être également libellés en italique : a) les locutions étrangères (anglo-saxonnes, latine : *in fine, a priori, empowerment*, etc.) ; b) les titres-noms des médias (*Le Monde, Libération, Rue89*, etc.) ; c) les propos que vous citez et qui, dans le texte original, sont libellés en italique ; d) les concepts, lors de leur première mention dans le corps du texte (e.g. *capital social, champ, réification*, etc.) ; e) éventuellement, un terme que vous voulez mettre en exergue.

3.2. La ponctuation

Les signes de ponctuation suivis d'un espace blanc sont les suivants :

- virgule : « , »
- point final : « . »

Les signes de ponctuation précédés et suivis d'un espace blanc (idéalement rendu insécable – *i.e.* ne séparant pas les signes typographiques qui le suivent de ceux qui le précèdent) sont les suivants :

- point virgule : « ; »
- point d'exclamation : « ! »
- point d'interrogation : « ? »
- deux points : « : » (NB : toujours suivis d'une minuscule !)
- tiret long : « – »

Autres types de ponctuation :

- parenthèses : « () »
- crochets : « [] »
- guillemets « à la française » : « « X » » (généralement géré automatiquement par votre traitement de texte : un espace blanc après les guillemets d'ouverture et avant les guillemets de fermeture)
- pour une citation interne à une autre citation, il faut utiliser les guillemets hauts, dits « à l'anglo-saxonne ». Ex. : selon Jean Baptiste Legavre, « Le Off est un "signal", un "indice". Il s'apparente bien à un "instrument d'anticipation" sur la conduite à tenir ». Dans cet exemple, les guillemets « à la française » signalent le début et la fin de la citation de Jean-Baptiste Legavre ; les guillemets « à l'anglo-saxonne » sont les guillemets que l'auteur a lui-même fait figurer dans la phrase que vous citez.

3.3. Gérer les citations longues

Si les citations (ou les extraits d'entretien, de corpus, etc.) dépassent cinq lignes, il faut les placer en retrait du bord de la page (taille 10, interligne simple). Exemple :

Pratiquer les sciences sociales depuis une perspective critique est en ce sens une forme de participation au « travail collectif d'invention politique » (Bourdieu, 2001a) : donner des *raisons d'agir*, fournir les armes de l'indignation et, ainsi, contribuer à la libération des potentiels de mobilisation susceptibles de peser sur le réel :

« la force et l'intérêt d'une théorie résident précisément dans le fait qu'elle ne se satisfait jamais d'enregistrer les propos que les "acteurs" tiennent sur leurs "actions", mais qu'elle se donne au contraire pour objectif de permettre aux individus et aux groupes de voir et de penser différemment ce qu'ils sont et ce qu'ils font, et peut-être ainsi de changer ce qu'ils font et ce qu'ils sont. Il s'agit de rompre avec les catégories incorporées de la perception et les cadres institués de la signification, et donc avec l'inertie sociale dont ces catégories et ces cadres sont les vecteurs, afin de produire un nouveau regard sur le monde, et donc d'ouvrir de nouvelles perspectives politiques » (Eribon, 2010 : 52).

La critique participe donc à *rendre la réalité et l'ordre social inacceptables* et invite à agir sur cette réalité, sachant par ailleurs que la théorisation [...].

3.4. Notes de bas de page

Les notes de bas de page obéissent à des règles particulières. Leur numérotation doit être continue sur l'ensemble du document. Elles apparaissent immédiatement au bas de la page où elles ont été appelées (sauf cas exceptionnel d'une note très longue qui peut alors se poursuivre sur la page suivante) et seront rédigées en Times New Roman de taille 10.

3.5. Énumérations

Dans un mémoire, il arrive fréquemment que l'on doive énumérer ou lister des éléments. En principe, les énumérations commencent après deux-points. On présente en colonne chaque élément énuméré (introduit par un tiret, par un chiffre ou une lettre) en le faisant suivre d'un point virgule, à l'exception du dernier élément de l'énumération qui, finissant l'ensemble, est suivi d'un point ou d'une virgule si la phrase se poursuit au-delà. Malgré le retour à la ligne, il n'y a pas de retour de majuscule pour chaque élément.

👉 Exemples

La typologie que nous avons réalisée comprend les catégories suivantes :

- l'univers de la culture mass médiatique (18 % des Français de plus de 11 ans) ;
- l'univers de la culture juvénile (18 %) ;
- l'univers de la culture domestique moderniste (18 %) ;
- l'univers de la culture classique (15 %) ;
- l'univers de la culture populaire traditionnelle (13 %) ;
- l'univers de la culture sportive (11 %) ;
- l'univers de la culture contemporaine cultivée (8 %).

Ou bien :

La typologie que nous avons réalisée comprend les catégories suivantes :

- a) l'univers de la culture mass médiatique (18 % des Français de plus de 11 ans) ;
- b) l'univers de la culture juvénile (18 %) ;
- c) l'univers de la culture domestique moderniste (18 %) ;
- d) l'univers de la culture classique (15 %) ;
- e) l'univers de la culture populaire traditionnelle (13 %) ;
- f) l'univers de la culture sportive (11 %) ;
- g) l'univers de la culture contemporaine cultivée (8 %).

Ou bien :

La typologie que nous avons réalisée comprend les catégories suivantes :

- 1) l'univers de la culture mass médiatique (18 % des Français de plus de 11 ans) ;
- 2) l'univers de la culture juvénile (18 %) ;
- 3) l'univers de la culture domestique moderniste (18 %) ;
- 4) l'univers de la culture classique (15 %) ;
- 5) l'univers de la culture populaire traditionnelle (13 %) ;
- 6) l'univers de la culture sportive (11 %) ;
- 7) l'univers de la culture contemporaine cultivée (8 %).

3.6. Abréviations et sigles

Très utiles dans des textes scientifiques, les abréviations et les sigles (abréviations composées d'initiales) doivent cependant être utilisées avec parcimonie et respecter certaines normes. On distingue les abréviations et sigles conventionnels, dont l'usage est fixé par l'AFNOR des abréviations et sigles de circonstance. Dans le premier cas, on peut utiliser les sigles communs (UNESCO, FMI, BM, etc.) sans avoir préalablement présenté le sens de chaque lettre. L'usage

actuel tend à considérer tous les sigles comme des acronymes et à écrire chaque lettre en majuscules non séparées par des points. Les abréviations conventionnelles dont l'utilisation est permise dans un mémoire sont les suivantes : etc., e.g. (par exemple), *i.e.* (c'est-à-dire), M., Mgr, Me, M^{me}, St, et les exposants ordinaux (è^{me}, nd).

Tous les sigles dits « de circonstance » doivent être présentés en entier lors de leur première utilisation, lors de laquelle vous devez faire suivre des parenthèses dans lesquelles vous préciserez le sigle que vous utiliserez par la suite. Exemple : « la Fédération Française des Médias Alternatifs Audiovisuels (FFMAA) estime que... ». Il est d'usage de ne pas utiliser d'abréviations non conventionnelles dans un mémoire.

Nota Bene : les points abrégatifs, qui marquent la coupure à l'intérieur d'une abréviation, ne s'utilisent que si l'abréviation ne se termine pas sur la dernière lettre du mot (on écrit « ex. » pour « exemple » mais « St » pour « Saint »). En fin de phrase, les points abrégatifs se confondent avec le point final ou les points de suspension ; en revanche, ils n'excluent pas les autres types de ponctuation.

4. Bibliographie sélective sur l'écriture des sciences sociales et du mémoire

BEAUD, Michel, *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*, Paris, La Découverte, 2006.

BECKER, Howard, *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse, son livre*, Paris, Economica, 2004.

LEMIEUX, Cyril, « L'écriture sociologique », in PAUGAM, Serge (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, 2010, pp. 379-420.

SEURRAT Aude (dir.), *Écrire un mémoire en sciences de l'information et de la communication. Études de cas, démarches et méthodes*. Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2014.